



Étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020

Avant-propos

Dans les dernières années, la gestion des matières résiduelles au Québec a connu, et connaît encore, plusieurs changements. Avoir un portrait précis permet d'orienter la prise de décision et de cibler les opportunités d'amélioration. Plusieurs approches sont possibles afin de connaître l'évolution de la gestion des matières résiduelles et de mesurer les résultats des politiques et actions mises en place au cours des dernières années. L'une d'elles consiste à documenter les matières qui n'ont pas pu, pour diverses raisons, être réduites à la source, réemployées, recyclées ou valorisées et qui ont malheureusement dû être envoyées vers l'élimination. C'est pourquoi une étude de caractérisation à l'élimination d'envergure provinciale a été réalisée par RECYC-QUÉBEC. D'octobre 2019 à novembre 2020, l'étude a été menée dans 19 différents lieux d'élimination, soit 10 lieux d'enfouissement technique (LET), un incinérateur, six centres de transfert et deux lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCCD), ceux-ci étant représentatifs à l'échelle du Québec et situés dans 13 régions administratives différentes. Outre l'origine des matières entrant dans les lieux d'élimination, la composition des matières selon leur provenance a également été analysée.

Au total, 600 échantillons de matières ont été prélevés, soit 200 provenant de déchets d'origine municipale, 250 échantillons de matières provenant d'industries, de commerces ou d'institutions (ICI), ainsi que 150 échantillons de déchets provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).

Cette vaste étude se veut la seconde du genre au Québec, la première ayant été réalisée en 2011-2012 par RECYC-QUÉBEC (pour en savoir plus, consultez le [Bilan 2010-2011, section 5](#)). Ainsi, avec un intervalle de près de 10 ans entre les deux études, il est possible d'examiner l'évolution que les matières résiduelles éliminées ont connue au cours de ces années, car les deux études ont été réalisées à l'aide de méthodologies très similaires.

Afin de faciliter la lecture, les résultats ont été arrondis. Il est donc possible que les totaux ou les pourcentages affichés dans les tableaux et les figures, arrondis également, ne correspondent pas tout à fait à la somme des résultats qui leur sont associés. Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes.

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 _____	03
Composition des matières éliminées en 2011 et 2019 provenant des secteurs municipal, ICI et CRD	
Figure 1 _____	05
Matières organiques éliminées en 2019 (secteur municipal - en tonnes)	
Figure 2 _____	05
Matières organiques éliminées en 2019 (secteur ICI - en tonnes)	
Figure 3 _____	06
Composition des résidus de CRD éliminés (tous secteurs confondus - en tonnes)	
Figure 4 _____	06
Résidus CRD éliminés en 2019 (secteur municipal - en tonnes)	
Figure 5 _____	07
Résidus CRD éliminés en 2019 (secteur ICI - en tonnes)	
Figure 6 _____	07
Matières éliminées - secteur CRD (en tonnes)	
Figure 7 _____	08
Papier, carton, plastique, verre et métal éliminés en 2019, secteurs municipal et ICI (en tonnes)	
Annexe 1 _____	09
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020	
Annexe 2 _____	14
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020	
Annexe 3 _____	19
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020	

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale – 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI – 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Le tableau suivant, dont une version préliminaire¹ a été publiée récemment dans le [Rapport sectoriel de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du mandat du BAPE sur L'état des lieux et la gestion des matières ultimes](#), présente cette comparaison des résultats, pour les grandes catégories de matières, entre les études de 2011-2012 et 2019-2020.

Tableau 1 – Composition des matières éliminées en 2011 et 2019 provenant des secteurs municipal, ICI et CRD

Catégorie de matières	2011		2019-2020		Évolution 2011-2019	
	Tonnage	%	Tonnage	%	%	Tonnage
Papier et carton	542 000	10.4 %	564 000	11.5 %	4.1 %	22 000
Verre	85 000	1.6 %	78 000	1.6 %	-9.0 %	(8 000)
Métal	168 000	3.2 %	143 000	2.9 %	-14.8 %	(25 000)
Plastique	547 000	10.5 %	471 000	9.6 %	-13.9 %	(76 000)
Sous-total Papier, carton, plastique, verre, métal	1 343 000	25.8 %	1 256 000	25.6 %	-6.4 %	(86 000)
Matières organiques	2 249 000	43.3 %	1 485 000	30.2 %	-34.0 %	(763 000)
Encombrants	89 000	1.7 %	215 000	4.4 %	141.4 %	126 000
Résidus de CRD	1 122 000	21.6 %	1 362 000	27.7 %	21.3 %	239 000
Textiles	161 000	3.1 %	292 000	6.0 %	81.9 %	132 000
RDD	26 000	0.5 %	61 000	1.2 %	136.9 %	35 000
Autres	205 000	3.9 %	242 000	4.9 %	18.0 %	37 000
Total	5 194 000		4 913 000		-5.4 %	(281 000)

De façon générale, on observe certains grands constats. Tout d'abord, on remarque pour les matières recyclables que sont le papier, carton, plastique, verre et métal (sous-total au tableau 1), une diminution globale des quantités envoyées à l'élimination de 6 % (tous secteurs confondus, soit municipal, ICI et CRD) pour la période 2011-2019. Ceci dit, l'offre de collecte de matières recyclables auprès des ICI, notamment pour les fibres, devra être accentuée afin de permettre une réduction du recours à l'élimination pour ces matières. En effet, malgré cette baisse, on constate tout de même une hausse importante (54 %) des cartons éliminés provenant des ICI au cours de cette période : on estime que 257 000 tonnes de cartons (ondulé, pressé, plat et papier kraft) ont été envoyées à l'élimination en 2019 en provenance de ce secteur seulement (voir annexe 2 à cet effet). Toujours dans le secteur ICI, une hausse des papiers et cartons laminés ou composites éliminés a également été observée. Nul doute que l'augmentation de la consommation des produits composés de ces matières (boîtes de carton, barquettes et autres produits en carton moulé ou pressé, tasses de café et autres boissons, sacs et enveloppes, etc.) explique en bonne partie cette situation.

Autre constat intéressant, les matières organiques ont connu une forte diminution entre 2011 et 2019, et ce, autant au niveau du tonnage total éliminé (763 000 tonnes de diminution) que de la proportion qu'elles représentent dans l'ensemble des matières résiduelles éliminées. En 2011, les matières organiques représentaient 43 % du total éliminé alors qu'en 2019, cette proportion s'élève à 30 % du total. Il s'agit d'une diminution importante, remarquée autant dans le secteur municipal (diminution de 58 % à 46 % du total éliminé) qu'au niveau du secteur ICI (diminution de 41 % à 27 % du total éliminé). Au niveau municipal, nul doute que la mise en place de nombreuses collectes des matières organiques au cours des dernières années explique cette situation. À l'heure actuelle, 60 % des municipalités du Québec offrent une collecte de résidus verts ou alimentaires à leurs citoyens ou un autre mode de gestion pour ces résidus, principalement le compostage domestique ou communautaire.

1. Certaines données d'élimination pour 2019 ont été révisées depuis la publication de cette version préliminaire. À titre de rappel, mentionnons que la composition des matières éliminées est calculée à partir des quantités déclarées par les lieux d'élimination pour les catégories de matières suivantes : ordures ménagères (municipal), résidus ICI et résidus CRD. Les autres catégories de matières, notamment présentées dans les [tableaux partagés au BAPE](#), ne sont pas considérées dans le cadre de cette étude de caractérisation.

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale – 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI – 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Toutefois au niveau des ICI, la diminution surprend, d'autant plus que peu de collectes spécifiques aux ICI ont été mises en place au cours des dernières années. Il faudra possiblement attendre les résultats d'études supplémentaires afin de le confirmer, mais une hypothèse peut être celle de la réduction à la source, notamment par la réduction du gaspillage alimentaire. Les grands générateurs ont pu, par exemple, détourner des quantités importantes de denrées invendues vers les banques alimentaires, mais également des quantités importantes de résidus organiques d'origine ICI vers d'autres filières, telle l'alimentation animale par exemple. Il est également possible qu'au niveau méthodologique la suspension de l'étude au printemps 2020 en raison de la pandémie, mais également les activités réduites au niveau des ICI au cours de l'été et de l'automne 2020, puissent avoir eu une certaine influence sur les résultats obtenus.

Hausse des résidus de CRD éliminés

Contrairement aux baisses des quantités éliminées constatées pour certaines matières, on observe une hausse importante des résidus de CRD éliminés, soit près de 239 000 tonnes de plus entre 2011 et 2019. Ceux-ci représentent désormais près de 28 % du total des matières éliminées en 2019 et cette proportion augmente encore davantage si l'on y ajoute les rejets de centres de tri de résidus de CRD expédiés à l'élimination pour cette même année, qui n'ont pas fait l'objet de la présente étude de caractérisation. Toutefois, de façon plus détaillée, c'est l'augmentation de la quantité de bois éliminé qui explique majoritairement cette hausse. En 2011, il avait été estimé que 415 000 tonnes de bois avaient été éliminées, alors qu'en 2019, c'est plus de 699 000 tonnes de bois qui ont été éliminées, soit une augmentation de 284 000 tonnes ou 69 % entre 2011 et 2019. Il est clair que les problématiques vécues au cours des dernières années dans l'industrie des résidus de CRD expliquent certainement cette situation et renforcent la nécessité d'intensifier la recherche de débouchés viables et stables pour les matières triées par les centres de tri. Toutefois, la hausse observée du bois éliminé en provenance du secteur ICI (plus de 150 % entre 2011 et 2019), n'ayant donc pas transité par un centre de tri avant d'être éliminé, révèle une autre problématique. Il est clair que la récupération du bois en fin de vie afin qu'il soit réutilisé, recyclé ou valorisé doit devenir une pratique systématique si le Québec souhaite réduire les quantités éliminées de bois.

Parallèlement à la situation des résidus de CRD, les encombrants éliminés ont également connu une hausse importante (141 %) entre 2011 et 2019, et celle-ci a surtout été remarquée au niveau de la catégorie des meubles et autres articles de maison. Les augmentations des quantités éliminées pour les encombrants ont presque triplé pour le secteur municipal et plus que doublé pour le secteur ICI. Les nombreuses rénovations observées au niveau résidentiel, mais aussi dans tous autres types de logements au cours de la dernière décennie ne sont certainement pas étrangères à cette situation. Étant donné l'offre très grande, les organismes de

réemploi privilégient habituellement les meubles en excellent état. Les options de recyclage et de valorisation n'étant pas structurées et développées dans toutes les régions du Québec, la proportion de ces produits se retrouvant à l'élimination est donc importante.

Hausse des textiles et RDD éliminés

Finalement, on observe des hausses importantes des quantités éliminées pour les textiles ainsi que pour les résidus domestiques dangereux (RDD). Pour les textiles, la quantité éliminée a presque doublé entre 2011 et 2019, alors que les quantités de RDD éliminés ont plus que doublé au cours de cette même période. Pour les textiles, la consommation toujours plus importante de vêtements, maintenant nommée le gaspillage vestimentaire (ou la *fast-fashion*), est un phénomène qui s'est accentué au cours des dernières années et les résultats de l'étude semblent malheureusement bien le démontrer. La hausse est observée autant au niveau municipal, donc chez les citoyens et consommateurs, que dans le secteur des ICI.

Quant aux RDD, la très importante augmentation observée est grandement attribuable au secteur municipal, mais le secteur ICI a également vu une augmentation notable des quantités éliminées. On constate donc qu'un effort important de sensibilisation s'avère nécessaire afin que les citoyens, mais également les ICI, utilisent les différentes infrastructures mises en place au cours des dernières années, notamment au niveau des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) déployés pour les huiles, peintures, produits électroniques, lampes au mercure, piles et batteries, auxquels s'ajoutent les appareils ménagers et de climatisation depuis le 1^{er} avril 2021, afin que ces matières soient davantage récupérées, réemployées et recyclées. L'étude ne permet pas de cibler précisément lesquelles de ces matières ont connu les hausses les plus importantes des quantités éliminées, mais la toxicité de plusieurs d'entre elles en fin de vie utile peut entraîner des impacts négatifs lorsqu'elles sont éliminées dans un lieu d'enfouissement ou un incinérateur de déchets.

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Les matières prélevées au cours de cette étude de caractérisation ont été triées en 79 sous-catégories pour les échantillons des secteurs municipal et ICI, et en 45 sous-catégories pour le secteur CRD. Cette ventilation permet des observations très complètes sur la composition des matières éliminées. Les tableaux présentés en annexes 1, 2 et 3 présentent les données ventilées par secteur d'activités : municipal, ICI et CRD.

Matières organiques

Au niveau municipal, les matières organiques représentent toujours une part importante des matières éliminées, soit 46 %, alors que dans le secteur ICI, elles ne représentent plus que 27 % du total éliminé.

Tel que mentionné précédemment, il s'agit de diminutions intéressantes comparativement à 2011, mais des efforts importants devront encore être faits afin de réduire les quantités de matières organiques toujours éliminées, tel qu'indiqué aux figures 1 et 2. De plus, les résidus de table demeurent les matières organiques les plus éliminées autant dans le secteur municipal que dans le secteur ICI. Les approches de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires sont donc à privilégier dans ces deux secteurs.

Figure 1 – Matières organiques éliminées en 2019 (secteur municipal - en tonnes)

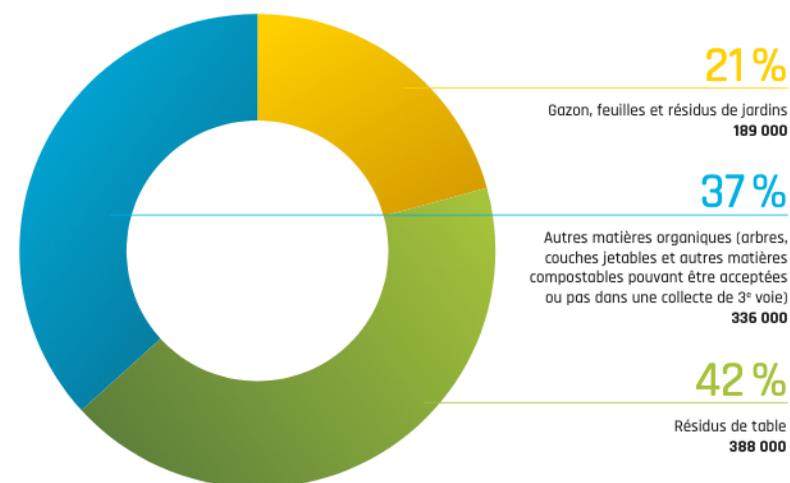
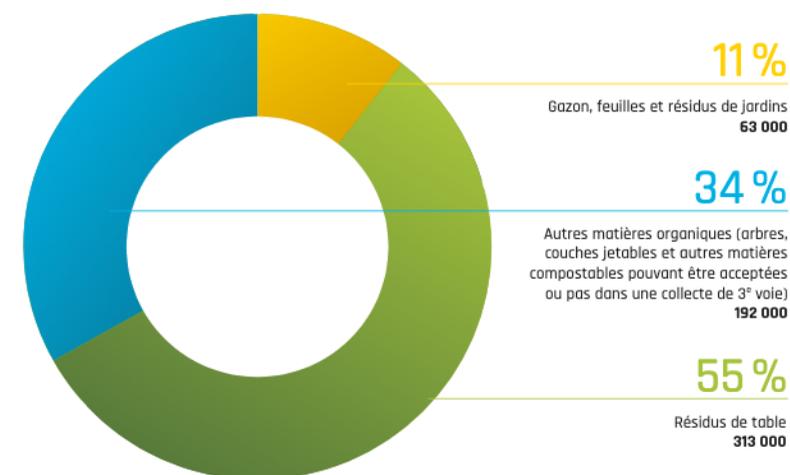


Figure 2 – Matières organiques éliminées en 2019 (secteur ICI - en tonnes)



Résidus de CRD

La moitié des résidus de CRD éliminés, tous secteurs confondus, sont composés de bois, soit 699 000 tonnes tel que précédemment évoqué et illustré à la figure 3. Il faut également souligner que près des deux tiers de tout ce bois éliminé se composent de matériaux de construction (bois de charpente, bois d'œuvre, panneaux de copeaux orientés, de contreplaqué, etc.) et de contenants, emballages et palettes de bois, donc du bois d'une certaine qualité qui aurait pu être valorisé plutôt qu'être envoyé à l'élimination.

Quant aux résidus de CRD éliminés autres que le bois, on remarque notamment du gypse (près de 132 000 tonnes), des agrégats (près de 139 000 tonnes) et d'autres matières tels les bardeaux et divers matériaux isolants.

La composition des résidus de CRD éliminés diffère toutefois grandement selon le secteur d'activités, mais également quant à leur importance en relation avec l'ensemble des matières résiduelles éliminées du secteur, comme le démontrent les figures suivantes.

Au niveau municipal, les résidus de CRD représentent 10 % (201 000 tonnes) de l'ensemble des matières éliminées (voir figure 4 qui détaille ce tonnage), alors que dans le secteur ICI, ces résidus représentent plutôt 23 % (490 000 tonnes) du total des matières éliminées (voir figure 5 qui détaille ce tonnage).

Figure 3 – Composition des résidus de CRD éliminés (tous secteurs confondus - en tonnes)

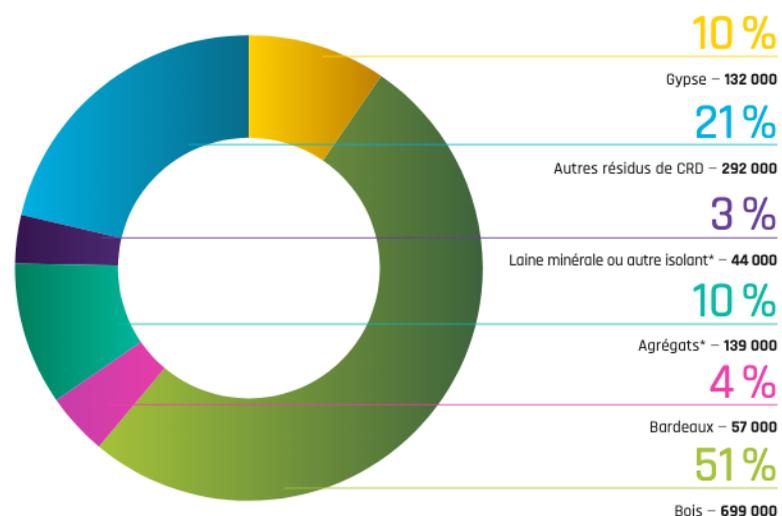
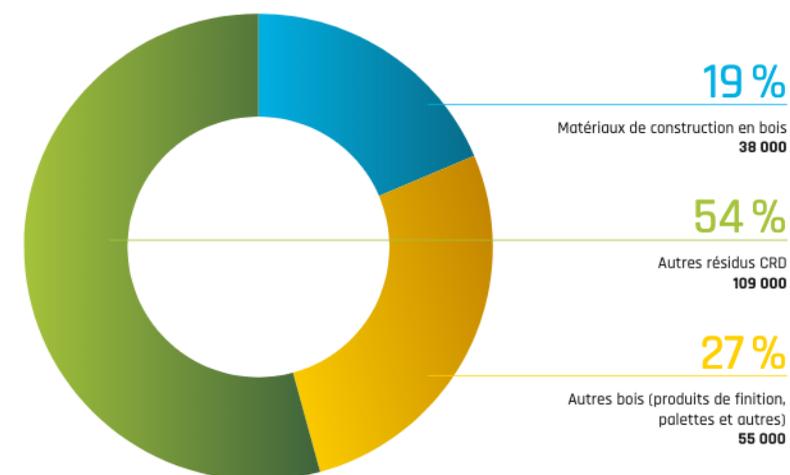


Figure 4 – Résidus CRD éliminés en 2019 (secteur municipal - en tonnes)



*Pour ces matières, les quantités indiquées sont pour le secteur CRD seulement. Pour les secteurs municipal et ICI, ces matières sont comprises dans la catégorie Autres résidus de CRD.

Avant-propos

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Figure 5 – Résidus CRD éliminés en 2019 (secteur ICI - en tonnes)

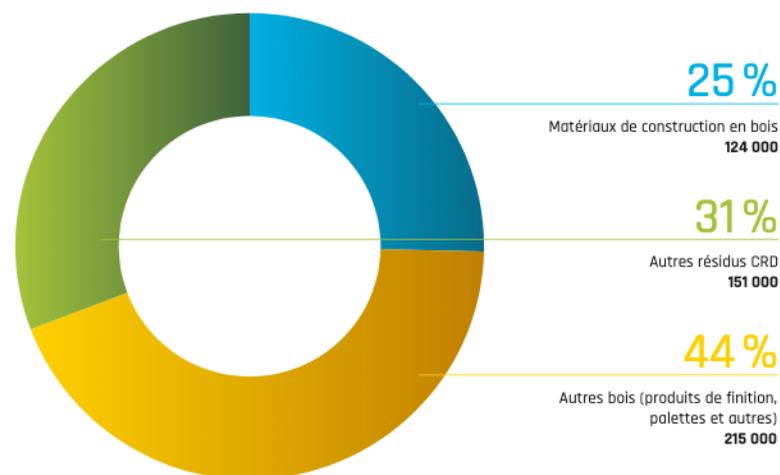
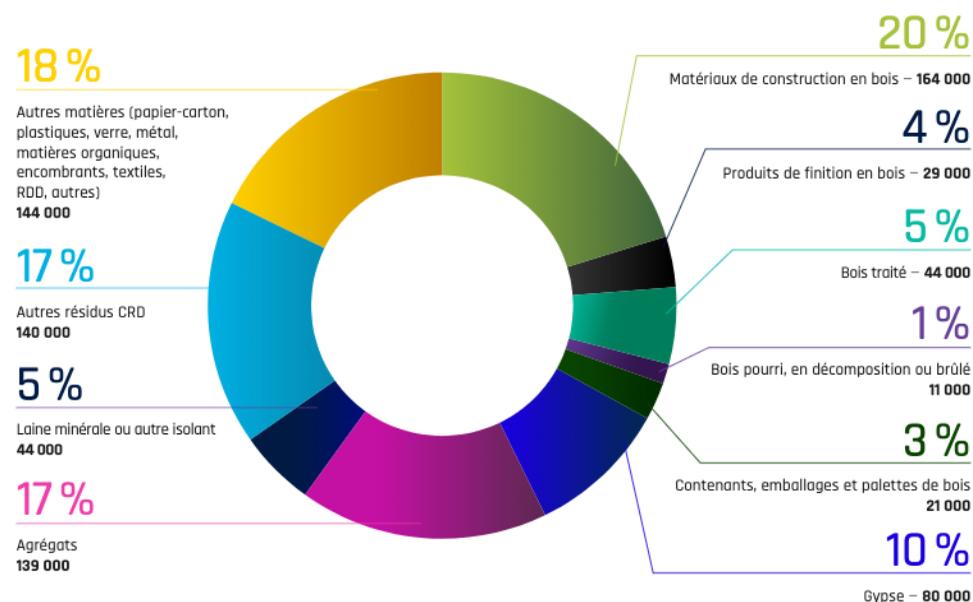


Figure 6 – Matières éliminées - secteur CRD (en tonnes)



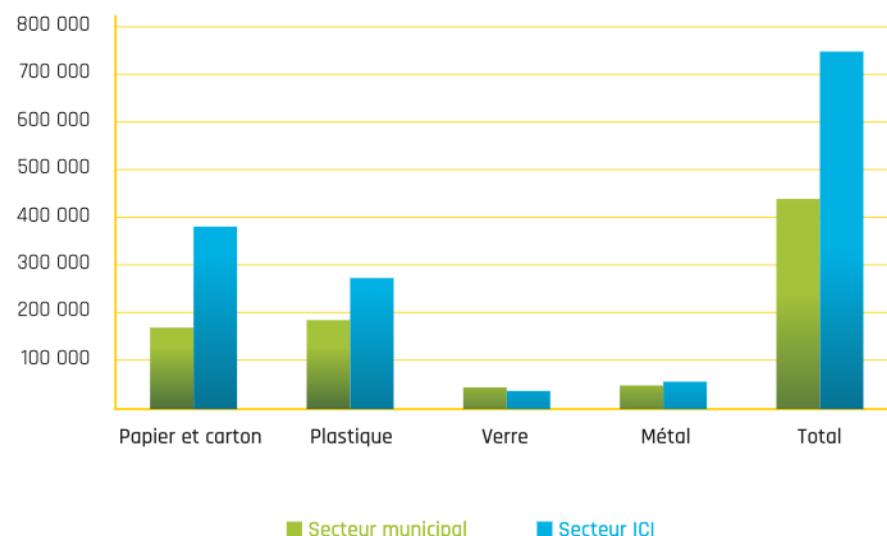
Quant au secteur CRD, la composition des résidus éliminés diffère des secteurs municipal et ICI. Les résultats de l'étude, indiqués à la figure 6, présentent des résultats plus détaillés pour ce secteur spécifique, compte tenu de son importance sur l'ensemble des résidus de CRD éliminés (les résidus de CRD comptent pour plus de 82 % du total éliminé provenant de ce secteur).

Les matériaux de construction en bois représentent ainsi 20 % du total éliminé (164 000 tonnes), les autres bois (produits de finition, bois traité, pourri, contenants, palettes et autres) comptent pour 13 % du total éliminé alors que les autres résidus CRD (incluant gypse, agrégats, isolants et autres) représentent 49 % du total éliminé dans ce secteur. Quant aux autres matières (papier-carton, plastiques, etc.), ils représentent près de 18 % (144 000 tonnes) de l'ensemble des matières éliminées pour le secteur CRD.

Papier, carton, plastique, verre et métal

Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal constituent la troisième grande catégorie de matières résiduelles éliminées en importance et plus de 1,1 million de tonnes de ces matières ont été éliminées en 2019, même si la grande majorité de ces matières sont recyclables et pour lesquelles des installations de tri, conditionnement et recyclage existent, ainsi que les marchés permettant de les écouler. L'élimination de ces matières diffère cependant grandement selon le secteur d'activités (municipal ou ICI), et ce, autant au niveau des quantités que de leur composition. Dans le secteur municipal, le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal représentent 22 % des matières éliminées, alors que dans le secteur ICI, cette proportion s'élève plutôt à 35 %. Les différences au niveau du tonnage sont illustrées à la figure 7.

Figure 7 – Papier, carton, plastique, verre et métal éliminés en 2019, secteurs municipal et ICI (en tonnes)



Alors que pour le verre et le métal les quantités totales de matières éliminées sont similaires pour les secteurs municipal et ICI, on observe des différences au niveau du papier-carton et du plastique qui s'expliquent en grande partie par des variations importantes pour quelques matières seulement. En effet, le secteur ICI a éliminé 252 000 tonnes de plus de papier de bureau et autres imprimés, de carton ondulé et pressé, de seaux, couvercles et barils ainsi que de sacs et pellicules d'emballages que le secteur municipal.

Au niveau global (tous secteurs confondus), les fibres sont majoritaires avec 564 000 tonnes éliminées (11 % du total de toutes les matières), dont près des deux tiers se composent de carton seulement, qu'il soit ondulé, plat, pressé ou qu'il s'agisse d'emballages composés de papier kraft. Les papiers et cartons laminés et composites, le papier de bureau et les autres imprimés (enveloppes, factures, encarts, rapports annuels, états de comptes, cartes de souhaits, etc.) représentent également des catégories où des quantités importantes sont toujours éliminées.

De grandes quantités de plastiques sont également éliminées, avec 471 000 tonnes en 2019. Et près de la moitié de ces plastiques éliminés se composent de différents sacs, pellicules et films, destinés aux fins d'emballage, de protection, pour des produits de consommation courante ou vendus comme tels (sacs de poubelle par exemple). Compte tenu du poids unitaire de ces différents produits, les quantités en question sont impressionnantes. Des quantités importantes (plus de 70 000 tonnes) de bouteilles, contenants et emballages composés de plastiques # 1, 2, 4 et 5 ont notamment été éliminés en 2019.

Quant aux métaux dont la quasi-totalité est recyclable, ce sont plus de 143 000 tonnes qui ont été éliminées en 2019, qu'il s'agisse de contenants ou emballages en aluminium, autres métaux non ferreux ou ferreux, ainsi que d'autres produits tels que tôle, ferraille, tuyaux de plomberie, ustensiles, contenants aérosols, etc.

Enfin, au niveau du verre, il est estimé que 78 000 tonnes ont été éliminées en 2019, cette quantité excluant le verre acheminé vers des lieux d'élimination aux fins de recouvrement ou autres usages. Les bouteilles représentent près de la moitié du verre éliminé (46 %), les contenants 21 %, tandis que le verre plat, la céramique et autres types de verre composent le tiers du verre éliminé.

Encombrants, textiles, RDD et autres

Tel qu'évoqué précédemment, toutes ces catégories de matières ont connu une hausse des quantités éliminées et en 2019, elles représentaient plus de 16 % des quantités totales éliminées, ou 810 000 tonnes. Il est à noter que plus de la moitié de ces matières étaient d'origine municipale. Les annexes du présent document indiquent les quantités pour ces catégories, mais les plus importantes quantités de matières éliminées sont les meubles, les vêtements, les textiles d'utilisation domestique ou commerciale de même que les RDD et produits sous REP.

Annexe 1 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020 1/5

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Journaux	3 000	0,2 %
Publications et circulaires en papier journal	7 000	0,3 %
Revue, magazines, catalogues et documents reliés	9 000	0,5 %
Bottins	1 000	0,0 %
Papier à usage général / papier de bureau	11 000	0,5 %
Autres imprimés	20 000	1,0 %
Autres papiers	1 000	0,0 %
Carton ondulé et carton pressé	47 000	2,4 %
Sacs d'empettes et emballages de papier kraft	6 000	0,3 %
Papier laminé	12 000	0,6 %
Contenants composites	1 000	0,1 %
Contenants laminés en fibres	4 000	0,2 %
Carton plat d'emballage	31 000	1,6 %
Autres emballages de papier	3 000	0,1 %
Contenant à pignon, Tetra Pak et autres contenants aseptiques multicouches	7 000	0,3 %
Sous-total Papier et carton	162 000	8,1 %
Bouteilles non consignées de boissons alcoolisées	12 000	0,6 %
Bouteilles non consignées de boissons non alcoolisées	3 000	0,1 %
Contenants alimentaires	11 000	0,5 %
Bouteilles consignées de boissons alcoolisées et non alcoolisées	4 000	0,2 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	11 000	0,6 %
Sous-total Verre	41 000	2,1 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 1 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020 2/5

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Canettes de boissons non alcoolisées consignées	3 000	0,1 %
Canettes de boissons alcoolisées consignées	2 000	0,1 %
Contenants de boisson en aluminium non consignés, autres contenants, emballages et papier en aluminium	9 000	0,4 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal, incluant les aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	12 000	0,6 %
Autres métaux	19 000	1,0 %
Sous-total Métal	44 000	2,2 %
Bouteilles consignées en plastique	2 000	0,1 %
Bouteilles d'eau à remplissage unique	4 000	0,2 %
Bouteilles de boissons non consignées, autres bouteilles et contenants à bouchons # 1	6 000	0,3 %
Autres emballages alimentaires # 1	8 000	0,4 %
Autres produits en PET (# 1)	<1 000	0,0 %
Bouteilles, contenants et emballages # 2 (sauf seau/chaudière)	7 000	0,3 %
Autres produits en HDPE (# 2)	<1 000	0,0 %
Bouteilles, contenants et emballages # 3	<1 000	0,0 %
Autres produits en PVC (# 3)	2 000	0,1 %
Bouteilles, contenants et emballages rigides # 4 et # 5 (sauf seau/chaudière)	10 000	0,5 %
Autres produits en LDPE rigide et PP rigide (# 4 et # 5)	1 000	0,0 %
Seaux, chaudières, barils et leurs couvercles # 2, # 4 et # 5	5 000	0,2 %
Autres matériaux d'emballage en plastique rigide, sans code et plastique # 7 (non PLA)	8 000	0,4 %
Contenants, emballages, sacs et pellicules en PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	2 000	0,1 %
Contenants et emballages # 6 expansés (alimentaire et protection-isolation)	7 000	0,4 %
Contenants et emballages # 6 non expansés	4 000	0,2 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 1 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020 3/5

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Sacs et pellicules d'emballages # 2 et # 4	29 000	1,5 %
Sacs d'emplettes non dégradables - Épaisseur, moins de 40 µ	6 000	0,3 %
Sacs d'emplettes non dégradables - Épaisseur, plus de 40 µ	4 000	0,2 %
Autres films plastiques (non-emballage)	26 000	1,3 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	23 000	1,2 %
Sacs autoportants (stand up pouches)	2 000	0,1 %
Emballages rigides et objets durables en plastique sans code et plastique # 7 (non PLA) et autres plastiques	23 000	1,2 %
Pailles à usage unique	<1 000	0,0 %
Vaisselle et ustensiles en plastique	4 000	0,2 %
Sous-total Plastique	183 000	9,2 %
Sous-total PC et VMP	429 000	21,6 %
Gazon, feuilles et résidus de jardins	189 000	9,5 %
Résidus de table	388 000	19,5 %
Autres matières compostables pouvant être acceptées dans une 3 ^e voie	89 000	4,5 %
Arbres	11 000	0,6 %
Autres matières compostables acceptées dans une 3 ^e voie, mais anciennement non acceptées	97 000	4,9 %
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une 3 ^e voie	22 000	1,1 %
Couches jetables	116 000	5,9 %
Sous-total Matières organiques	913 000	46,0 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1
Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2
Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3
Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 1 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020 4/5

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Petits électroménagers, appareils ménagers de comptoir, outils d'extérieur et outils électriques	36 000	1,8 %
Meubles et autres articles de maison	90 000	4,6 %
Sous-total Encombrants	127 000	6,4 %
Matériaux de construction en bois	38 000	1,9 %
Produits de finition en bois	24 000	1,2 %
Contenants, emballages et palettes de bois	5 000	0,3 %
Autres bois, incluant le bois traité	25 000	1,3 %
Gypse	26 000	1,3 %
Bardeaux d'asphalte	12 000	0,6 %
Autres résidus CRD	71 000	3,6 %
Sous-total Résidus de CRD	201 000	10,1 %
Textiles, cuirs et chaussures	21 000	1,1 %
Vêtements	55 000	2,8 %
Textiles d'utilisation domestique ou commerciale	73 000	3,7 %
Bottes et chaussures	10 000	0,5 %
Accessoires	9 000	0,4 %
Peluches	3 000	0,1 %
Sous-produits textiles et cuirs préconsommation	4 000	0,2 %
Autres textiles	6 000	0,3 %
Sous-total Textiles	181 000	9,1 %

Annexe 1 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020 5/5

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Objets divers	45 000	2,3 %
Particules fines, autres, inconnus ou résidus ultimes	44 000	2,2 %
Matières résiduelles non compostables présentes dans un contenant	8 000	0,4 %
Dosettes de café	10 000	0,5 %
Sous-total Autres	107 000	5,4 %
Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP	27 000	1,4 %
Sous-total RDD et produits sous REP	27 000	1,4 %
TOTAL	1 986 000	100,0 %

Annexe 2 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

	Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
	Journaux	5 000	0,2 %
	Publications et circulaires en papier journal	4 000	0,2 %
	Revue, magazines, catalogues et documents reliés	13 000	0,6 %
	Bottins	<1 000	0,0 %
	Papier à usage général / papier de bureau	23 000	1,1 %
	Autres imprimés	33 000	1,5 %
	Autres papiers	2 000	0,1 %
	Carton ondulé et carton pressé	212 000	10,0 %
	Sacs d'empilettes et emballages de papier kraft	10 000	0,5 %
	Papier laminé	20 000	1,0 %
	Contenants composites	1 000	0,0 %
	Contenants laminés en fibres	11 000	0,5 %
	Carton plat d'emballage	35 000	1,7 %
	Autres emballages de papier	8 000	0,4 %
	Contenant à pignon, Tetra Pak et autres contenants aseptiques multicouches	6 000	0,3 %
	Sous-total Papier et carton	381 000	18,0 %
	Bouteilles non consignées de boissons alcoolisées	9 000	0,4 %
	Bouteilles non consignées de boissons non alcoolisées	3 000	0,1 %
	Contenants alimentaires	6 000	0,3 %
	Bouteilles consignées de boissons alcoolisées et non alcoolisées	4 000	0,2 %
	Verre plat, grès, céramique et autre verre	12 000	0,6 %
	Sous-total Verre	34 000	1,6 %

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 2 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Canettes de boissons non alcoolisées consignées	3 000	0,1 %
Canettes de boissons alcoolisées consignées	1 000	0,0 %
Contenants de boisson en aluminium non consignés, autres contenants, emballages et papier en aluminium	6 000	0,3 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal, incluant les aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	9 000	0,4 %
Autres métaux	34 000	1,6 %
Sous-total Métal	52 000	2,5 %
Bouteilles consignées en plastique	1 000	0,1 %
Bouteilles d'eau à remplissage unique	5 000	0,2 %
Bouteilles de boissons non consignées, autres bouteilles et contenants à bouchons # 1	6 000	0,3 %
Autres emballages alimentaires # 1	6 000	0,3 %
Autres produits en PET (# 1)	3 000	0,2 %
Bouteilles, contenants et emballages # 2 (sauf seau/chaudière)	8 000	0,4 %
Autres produits en HDPE (# 2)	2 000	0,1 %
Bouteilles, contenants et emballages # 3	<1 000	0,0 %
Autres produits en PVC (# 3)	2 000	0,1 %
Bouteilles, contenants et emballages rigides # 4 et # 5 (sauf seau/chaudière)	10 000	0,5 %
Autres produits en LDPE rigide et PP rigide (# 4 et # 5)	4 000	0,2 %
Seaux, chaudières, barils et leurs couvercles # 2, # 4 et # 5	23 000	1,1 %
Autres matériaux d'emballage en plastique rigide, sans code et plastique # 7 (non PLA)	12 000	0,6 %
Contenants, emballages, sacs et pellicules en PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	1 000	0,1 %
Contenants et emballages # 6 expansés (alimentaire et protection-isolation)	5 000	0,3 %
Contenants et emballages # 6 non expansés	7 000	0,4 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 2 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Sacs et pellicules d'emballages # 2 et # 4	73 000	3,5 %
Sacs d'emplettes non dégradables - Épaisseur, moins de 40 µ	2 000	0,1 %
Sacs d'emplettes non dégradables - Épaisseur, plus de 40 µ	1 000	0,0 %
Autres films plastiques (non-emballage)	30 000	1,4 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	27 000	1,3 %
Sacs autoportants (stand up pouches)	1 000	0,0 %
Emballages rigides et objets durables en plastique sans code et plastique # 7 (non PLA) et autres plastiques	30 000	1,4 %
Pailles à usage unique	<1 000	0,0 %
Vaisselle et ustensiles en plastique	3 000	0,2 %
Sous-total Plastique	267 000	12,6 %
Sous-total PC et VMP	735 000	34,8 %
Gazon, feuilles et résidus de jardins	63 000	3,0 %
Résidus de table	313 000	14,8 %
Autres matières compostables pouvant être acceptées dans une 3 ^e voie	97 000	4,6 %
Arbres	7 000	0,3 %
Autres matières compostables acceptées dans une 3 ^e voie, mais anciennement non acceptées	28 000	1,3 %
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une 3 ^e voie	10 000	0,5 %
Couches jetables	51 000	2,4 %
Sous-total Matières organiques	569 000	26,9 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 2 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Petits électroménagers, appareils ménagers de comptoir, outils d'extérieur et outils électriques	19 000	0,9 %
Meubles et autres articles de maison	50 000	2,4 %
Sous-total Encombrants	69 000	3,3 %
Matériaux de construction en bois	124 000	5,9 %
Produits de finition en bois	41 000	1,9 %
Contenants, emballages et palettes de bois	96 000	4,6 %
Autres bois, incluant le bois traité	78 000	3,7 %
Gypse	26 000	1,2 %
Bardeaux d'asphalte	10 000	0,5 %
Autres résidus CRD	115 000	5,4 %
Sous-total Résidus de CRD	490 000	23,2 %
Textiles, cuirs et chaussures	11 000	0,5 %
Vêtements	26 000	1,2 %
Textiles d'utilisation domestique ou commerciale	30 000	1,4 %
Bottes et chaussures	8 000	0,4 %
Accessoires	5 000	0,2 %
Peluches	<1 000	0,0 %
Sous-produits textiles et cuirs préconsommation	21 000	1,0 %
Autres textiles	3 000	0,2 %
Sous-total Textiles	104 000	4,9 %

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 2 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Objets divers	38 000	1,8 %
Particules fines, autres, inconnus ou résidus ultimes	73 000	3,5 %
Matières résiduelles non compostables présentes dans un contenant	6 000	0,3 %
Dosettes de café	5 000	0,2 %
Sous-total Autres	121 000	5,8 %
Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP	24 000	1,2 %
Sous-total RDD et produits sous REP	24 000	1,2 %
TOTAL	2 112 000	100,0 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 3 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

	Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
	Papier	4 000	0,5 %
	Carton	18 000	2,2 %
	Sous-total Papier et carton	21 000	2,6 %
	Bouteilles et contenants alimentaires	<1 000	0,0 %
	Verre plat et autre verre	2 000	0,3 %
	Sous-total Verre	2 000	0,3 %
	Contenants alimentaires et emballages en métal (ferreux et non ferreux)	<1 000	0,1 %
	Autres métaux non ferreux	11 000	1,3 %
	Autres métaux ferreux	35 000	4,3 %
	Sous-total Métal	46 000	5,7 %
	Bouteilles, contenants et emballages alimentaires et non alimentaires, de tous les types de plastiques (sauf # 6); consignés ou non)	<1 000	0,0 %
	Autres produits en PET (# 1)	2 000	0,2 %
	Autres produits en HDPE (# 2)	1 000	0,1 %
	Autres produits en PVC (# 3)	9 000	1,1 %
	Autres produits en LDPE rigide et PP rigide (# 4 et # 5)	<1 000	0,0 %
	Seaux, chaudières, barils et leurs couvercles # 2, # 4 et # 5	1 000	0,1 %
	Contenants, emballages et matériaux # 6 expansés (alimentaire et protection-isolation)	<1 000	0,0 %
	Contenants, emballages et matériaux # 6 non expansés (alimentaire et protection-isolation)	<1 000	0,0 %
	Sacs d'emplètes, autres sacs et films plastiques et laminés	<1 000	0,0 %
	Sacs et pellicules d'emballages # 2 et # 4	3 000	0,3 %
	Autres contenants, emballages, sacs, pellicules, articles ou films de plastique	7 000	0,9 %
	Sous-total Plastique	22 000	2,7 %
	Sous-total PC et VMP	92 000	11,3 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 3 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Gazon, feuilles et résidus de jardins	<1 000	0,1 %
Résidus de table	<1 000	0,0 %
Autres matières organiques	2 000	0,2 %
Arbres	1 000	0,1 %
Sous-total Matières organiques	3 000	0,4 %
Gros électroménagers, appareils ménagers de comptoir, outils électriques, meubles et autres articles de maison	19 000	2,3 %
Sous-total Encombrants	19 000	2,3 %
Matériaux de construction en bois	164 000	20,2 %
Produits de finition en bois	29 000	3,5 %
Bois traité	44 000	5,4 %
Bois pourri, en décomposition ou brûlé	11 000	1,3 %
Gypse	80 000	9,8 %
Béton	92 000	11,3 %
Asphalte	3 000	0,4 %
Pierre	20 000	2,5 %
Brique	23 000	2,8 %
Bardeau d'asphalte	34 000	4,2 %
Toiture plate et papier goudronné	13 000	1,6 %
Céramique et porcelaine	14 000	1,7 %
Tapis et carpettes	1 000	0,1 %
Laine minérale ou autre isolant	44 000	5,4 %
Tuiles acoustiques ou de plafond suspendu	5 000	0,6 %
Autres résidus CRD	73 000	8,9 %
Contenants, emballages et palettes de bois	21 000	2,6 %
Sous-total CRD	671 000	82,4 %

Composition globale des quantités éliminées en 2019 et comparaison avec 2011

Composition détaillée des matières éliminées en 2019 par matière et par secteur

Matières organiques

Résidus de CRD

Papier, carton, plastique, verre et métal

Encombrants, textiles, RDD et autres

Annexe 1

Composition détaillée des matières éliminées d'origine municipale - 2019-2020

Annexe 2

Composition détaillée des matières éliminées d'origine ICI - 2019-2020

Annexe 3

Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Annexe 3 – Composition détaillée des matières éliminées d'origine CRD 2019-2020

Catégorie (nom)	Poids (tonnes)	%
Textiles, cuirs et chaussures	8 000	1,0 %
Sous-total Textiles	8 000	1,0 %
Objets divers	2 000	0,3 %
Particules fines, liquides, autres, ou inconnus	11 000	1,3 %
Sous-total Autres	13 000	1,6 %
Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits sous REP	9 000	1,1 %
Sous-total RDD et produits sous REP	9 000	1,1 %
TOTAL	815 000	100,0 %

En cohérence avec la mission de l'organisation, l'étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020 est disponible en version PDF seulement.

Pour obtenir ce document en version accessible, contactez-nous via:

LIGNE INFO-RECYC

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Sans frais: 1 800 807-0678

Région de Montréal: 514 351-7835

ISBN: 978-2-550-90629-2

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec

Date de publication: 15 novembre 2021